

RAPPORT ANNUEL de développement durable

2024



communauté de communes albères - côte vermeille - illibéris
3 impasse Charlemagne BP 90103 66704 Argelès-sur-Mer • 04 68 81 63 77 • standard@cc-acvi.com
www.cc-acvi.com



Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20250310-DL2025-0025-DE
Date de télétransmission : 13/03/2025
Date de réception préfecture : 13/03/2025

EDITO DU PRESIDENT DE LA CC ACVI

Madame, Monsieur, chers amis,

Les inondations catastrophiques à Valence en Espagne, le cyclone tropical intense Chido qui a frappé de plein fouet l'ensemble de l'île de Mayotte, les incendies ravageurs qui ont ravagé une partie de Los Angeles... Tous ces événements ont coûté la vie à plusieurs dizaines de personnes en à peine quelques heures.

Plus près de nous, l'alerte sécheresse toujours en vigueur dans notre département avec son lot d'incendies qui a frappé durement nos communes : Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Saint-André, Sorède et Argelès-sur-Mer.

Toutes ces catastrophes naturelles remettent une fois de plus les responsables politiques face à la crise climatique.

La prise de conscience écologique n'est plus réservée à cette partie de la population que le dérèglement climatique inquiète. Grâce aux scientifiques qui, depuis des années, lancent des cris d'alarme, elle est désormais dans tous les esprits.

La pression de l'urgence climatique nous impose de revoir nos modèles économiques.

Pour notre Communauté de communes, l'année 2024 est marquée par l'évaluation à mi-parcours du PCAET. Voici quelques points liés à cette évaluation :

- Des efforts sont faits par tous (public, privés, particuliers...).
- Des tendances qui vont dans le bon sens (baisse des émissions de GES, baisse des polluants atmosphériques, baisse de la consommation d'énergie, augmentation production d'énergie renouvelable).
- Cependant une accélération est nécessaire pour atteindre les objectifs fixés. Notamment pour être un territoire à énergie positive en 2050 comme la Région Occitanie.
- Le temps de l'action collective est arrivé.

Nous pouvons être fiers collectivement que le projet de REUT porté par vos élus et nos agents ait été retenu au niveau national comme projet pilote, car nous avons été les premiers à anticiper la sécheresse climatique et à réfléchir aux solutions pour économiser l'eau.

Parce qu'il ne faut "jamais sacrifier l'avenir au présent", pour paraphraser Pierre Mendès-France, nous devons agir au quotidien pour nos concitoyens et les générations futures car l'urgence, c'est maintenant !

Les Français ne peuvent plus se payer de mots. Ni se satisfaire de voir des ministres surgir en bottes pour compatir, durant des inondations, avant de repartir. Il est de la responsabilité des politiques de rompre avec le sentiment d'impuissance.

Bonne lecture !

EDITO DU VICE PRESIDENT

Alors que la barre de 1,5 degrés fixée par les accords de Paris est en passe d'être franchie, la lutte contre le réchauffement climatique est plus que jamais un impératif politique. Il en va de la terre que nous léguons, laisserons ou abandonnerons à nos enfants.

Notre territoire « Albères- côte vermeille - Illibérès » est fragile et vulnérable. Propice aux incendies, menacé par les inondations, soumis à l'évolution du trait de côte, frappé par la sécheresse, il est l'un des postes avancés de toutes les menaces climatiques.

Pourtant, nous ne devons pas voir une mutation définitive ou une fatalité dans ce dérèglement. Nous avons les moyens de lutter, en tant que citoyens ou décideurs publics.

Les communes de la communauté travaillent de concert dans ce sens. La désimperméabilisation des espaces publics, les économies d'eau, la rénovation des bâtiments, les plantations d'arbres, de végétaux, la mise en place de plans de prévention sont autant d'actions déterminantes pour l'avenir.

A travers un « Plan Climat » ambitieux, la mise en place du projet « Reut », la politique de décarbonation mise en place par la frugalité énergétique ou l'utilisation du photovoltaïque, la communauté de communes ACVI s'est clairement engagée pour relever les défis du XXIème siècle.

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2024

Table des matières

1. FAIRE ENSEMBLE UN TERRITOIRE SOLIDAIRE.....	6
Convention de partenariat signée avec l'association IDA 66	6
Les aides pour la rénovation de l'habitat se poursuivent :	6
FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS	6
FOCUS : Soutien à la filière viticole	7
Chantier d'insertion :	8
2. UN TERRITOIRE DE PROXIMITE.....	8
BATIMENTS ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS:	8
MEDIATHEQUES :	8
PISCINE INTERCOMMUNALE:	8
TELETRAVAIL :	8
FOCUS : Service Enfance Jeunesse :	9
3. UN TERRITOIRE QUI S'EMANCIPE, PRODUIT ET INNOVE	9
Programme LEADER :	9
Le CAP : chiffres clés 2024	10
FOCUS Office de Tourisme Intercommunal :	10
Marché Public.....	10
4. UN TERRITOIRE DE TRANSITION ECOLOGIQUE	11
THEME ENERGIE	11
FOCUS : Conseiller en Energie Partagé :	11
Le CAP : Bâtiment exemplaire	11
THEME EAU :	12
Bilan chiffré :	12
Télérelève	12
Réducteur de pression intelligent :	12
FOCUS REUT :	12
Diagnostic des réseaux d'assainissement :	13
Qualité des réseaux :	13
Animation	13
Piscine intercommunale	14
THEME DECHETS :	14
THEME CHANGEMENT CLIMATIQUE	14
GEMAPI.....	14

Le risque submersion marine et l'évolution du trait de côte :.....	15
FOCUS : Création de l'Observatoire littoral de la Côte Rocheuse Catalane OBS ROC.....	15
EN BREF A LA CC ACVI	15
DEMATÉRIALISATION :	15
PAEN : Un territoire engagé.	15
Association départementale des collectivités forestières des PO (COFOR).....	15
BILAN CARBONE :	15
PLAN CLIMAT :	15

1. FAIRE ENSEMBLE UN TERRITOIRE SOLIDAIRE



Convention de partenariat signée avec l'association IDA 66 qui lutte contre la précarité en fournissant du matériel informatique et / divers équipements (meublier, électroménager, etc...) récupérés chez ses donateurs dont la CC ACVI fait désormais partie.

En plus de cette aide matérielle, IDA 66 offre un accompagnement social global, mène des actions pédagogiques dans les écoles et sensibilise à la protection de l'environnement, à l'écocitoyenneté.

Les aides pour la rénovation de l'habitat se poursuivent :

Chiffres clés 2024 :

MaPrimeRenov' (État) :

- 191 travaux engagés (correspondant à 138 logements)
- 523 502€ de subventions
- 1 373 457€ de travaux subventionnables

PIG « Mieux se loger 66 » (Département) :

- 64 logements subventionnés

L'OPAH (CC ACVI) :

- 28 logements subventionnés
- 1.5 million d'euros de travaux

S'il est à noter une baisse du nombre de dossiers examinés en 2024, le montant des travaux générés dans l'OPAH est quant à lui en hausse, avec plus de 1,5 millions de travaux en 2024 (+300 000€ par rapport à 2023).

Deux nouvelles aides mises en place en 2024 :

- Prime pour l'isolation bio-sourcée des logements
- Aide aux panneaux photovoltaïques de couleur rouge : Expérimentation pour les zones contraintes par des préoccupations d'intégration patrimoniale.

FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS



La CC ACVI a voté l'attribution d'une subvention de 80 000€ pour la construction d'un Foyer de Jeunes travailleurs. Les travaux ont débuté en 2024.

Celui-ci accueillera des personnes de moins de 30 ans en activité ou en voie d'insertion sociale et professionnelle (apprentis, stagiaires, salariés...) ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire.

FOCUS : Soutien à la filière viticole

BACCHUS Festival : Festival 100% vin du Roussillon et circuit court

En partenariat avec la CC ACVI, le Bacchus Festival s'est une nouvelle fois tenu en 2024 au Parc de Valmy à Argelès sur Mer.

En plus d'une programmation musicale réussie, la **valorisation viticole du territoire et la mise en avant des producteurs locaux ont rencontré un vif succès.**

CHIFFRES CLES 2024 :

15 000 festivaliers

22 acteurs du vin du Roussillon en AOP ET IGP représentés

Parmi ces 22 acteurs -> 100 % souhaitent revenir en 2025 et 97% sont satisfaits ou très satisfaits du bilan économique des ventes sur leur stand. (enquête CIVR)

100% des stands de restauration étaient tenus par des entreprises exclusivement locales.



Campus de Banyuls : Certification Qualiopi obtenue



Suite à l'obtention de la reconnaissance qualité Qualiopi, plusieurs **formations** s'en sont suivies en 2024. Professionnels de la restauration ou encore étudiants ont pu profiter de cet enseignement pour se spécialiser dans les vins de Banyuls/Collioure et obtenir un diplôme grâce aux formations Master Level Sud de France initiées par la Région Occitanie.

Mas Reig : des événements prenant de plus en plus d'ampleur

Plusieurs **ateliers** d'assemblage et ateliers de dégustation ont été organisés sur le site du Mas Reig ; ainsi que des ateliers culinaires animés par le chef du restaurant gastronomique Le Fanal à Banyuls : Pascal Borrel.

Le meilleur sommelier de France 2010 et Meilleur Ouvrier de France 2011 : Benjamin Roffet a sélectionné les vins ambassadeurs du cru Collioure-Banyuls 2024-2025. Un millésime « d'une qualité et d'une variété exceptionnelle » qui sera mis à l'honneur au pavillon d'accueil du pôle viticole animé par la CC ACVI

En lien direct avec le Syndicat des vignobles de la Côte Vermeille, ce sont également près de 25 événements et réunions qui se sont tenus au Mas Reig ; parmi lesquels :

- 2 masterclass avec Benjamin Roffet: 80 personnes
- Mostra des vins : 250 personnes
- Dégustation nationale des vignerons indépendants : 100 personnes

Chantier d'insertion : un taux d'insertion professionnelle élevé et des missions de nettoyage des espaces naturels indispensables au territoire

En 2024 :

- 37 agents en insertion
- 75% ont retrouvé une activité professionnelle
- 5 commandes du SMIGATA pour du débroussaillage de berges et rivières (lutte contre les inondations)
- 653 interventions de nettoyage et entretien des sentiers de randonnée et des espaces naturels communautaires (déchetterie, STEP, pistes cyclables EV8 et PPM, berges et rivières, etc...)

2. UN TERRITOIRE DE PROXIMITE

BATIMENTS ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS:

En 2024, des projets se concrétisent :

- Nouveau parking du siège communautaire **végétalisé**
- **Isolation** de la crèche de St André
- Installation de stores d'occultation sur certains bâtiments communautaires comme au Cap Entrepreneurial pour assurer un meilleur **confort d'été**

On note également une volonté forte d'inclure le maximum d'exigences environnementales dans tous les nouveaux projets (médiathèque de Sorède, accueils de loisirs et points jeunes de Bages, médiathèque d'Argeles, extension du siège communautaire) :

- Equipements photovoltaïques en tranche ferme (et non optionnel)
- Des bâtiments tournés vers des espaces verts
- Revêtements perméables au maximum (parking, cour, etc...)
- Bilan carbone demandé aux entreprises notamment pour faire le choix de bâtiments fabriqués hors site ou sur place.
- Utilisation de matériaux biosourcés.

MEDIATHEQUES : Optimisation du service de navette des livres entre médiathèques. Moins de déplacement : une navette par semaine au lieu de deux en 2024 pour un service garanti.

La réduction de l'usage des films plastiques pour couvrir les livres se poursuit. Aucune commande de rouleaux en grande dimension n'a été effectuée en 2024.

PISCINE INTERCOMMUNALE: Des cycles concentrés pour limiter les transports

Afin de limiter le nombre d'allers retours en bus vers la piscine, de plus en plus d'écoles font le choix de concentrer le cycle piscine en 5 jours avec 2 séances de piscines par jour et en restant sur place le midi. En 2024, ce sont 6 écoles du territoire de 5 communes qui ont fait ce choix (Elne, Argeles, Cerbères, Laroque, St André).

TELETRAVAIL : La CC a mis en place le télétravail au sein de la collectivité à raison d'une demie journée par semaine afin de limiter les déplacements des agents.

FOCUS : Service Enfance Jeunesse :

Crèche, Accueils de loisirs et Points Jeunes se mobilisent pour sensibiliser les enfants aux enjeux du changement climatique.

Le **programme « Eduquer dehors »** est plébiscité notamment par les accueils de loisirs de St André, Banyuls, Port Vendres, Collioure ainsi que le Point Jeune de Collioure.

L'objectif est de retrouver le contact avec la nature pour mieux connaître son environnement et éloigner les enfants des écrans. La construction de cabanes, la pêche, la cueillette, la découverte des métiers vignerons, le land art, la conception et l'entretien de jardins sont autant d'activités qui ont été proposés dans le cadre du programme « Eduquer dehors » en 2024

Les points jeunes de Bages, Elne, Albères, Banyuls ainsi que les accueils de loisirs de Sorède et Ortaffa ont organisé des **nettoyages d'espaces naturels**.

Les accueils de loisirs d'Elne, Bages, St André, Collioure, Palau, Banyuls ainsi que le point jeune d'Elne ont travaillé sur la **thématique des déchets**: tri sélectif, la mise en place de composteur, récupérateur d'eau, gaspillage alimentaire, etc...

Le point jeune d'Elne a mis en place **Le Projet de l'«Ô»** qui a permis de sensibiliser les jeunes au réchauffement climatique et à ses impacts sur les ressources en eau au travers d'ateliers pédagogiques sur les écosystèmes aquatiques et la biodiversité ainsi qu'au travers de sorties et visites sur le sentier du littoral, sur le sentier sous-marin ou encore à la Régie des Eaux de la CC ACVI.

Ce projet a encouragé les jeunes à adopter des comportements respectueux de l'environnement; et à stimuler leur engagement environnemental.

L'accueil de loisirs de Banyuls a collaboré avec l'association des commerçants de Banyuls : les enfants ont transformé des déchets plastique en créations artistiques et les commerçants ont offert en contrepartie du matériel et des plantes pour jardiner dans la cour de la cantine, les plantes sont arrosées avec l'eau de récupération des fonds de carafes. Ils réalisent également des sorties pédagogiques sur **l'Aire Marine Educative** encadrées par NostraMar+.

Le Point Jeune de Banyuls a tenu un stand de sensibilisation sur le "forum des solutions" en proposant des animations pour les enfants : réalisation d'hôtels à insectes et de jardinières économes en eau. Ils ont également réalisé un voyage d'étude à Stockholm pour s'imprégner des meilleures pratiques de la **capitale verte**.

Ces projets ont pu voir le jour grâce à l'accompagnement de **nombreux partenaires**: TRAM66, le conseil départemental, le biodiversarium, la fédération de pêche, plastic at sea, le musée de l'eau, la STEP d'Argelès, les ambassadeurs du tri de la CC ACVI, le SYDETOM, etc...

3. UN TERRITOIRE QUI S'EMANCIPE, PRODUIT ET INNOVE

Programme LEADER :

Deux entreprises accompagnées par le CAP subventionnées pour leur projet de transition écologique et énergétique.

Atelier Tissage – Argeles sur Mer : « Unique en Occitanie, l'atelier a pour but de transmettre le savoir-faire tisserand, pour promouvoir une filière textile écoresponsable, relocalisée, et travaillant les matières naturelles.»

Gîtes et chambres d'hôtes du domaine Castell de Bles – St Génis des Fontaines : « Le lieu est déjà labellisé « accueil vélo ». Les propriétaires souhaitent proposer des prestations additionnelles pour

promouvoir les mobilités douces : abri vélo, borne de réparation et de gonflage et achat d'un vélo cargo »

Le CAP : chiffres clés 2024

- 10 entreprises accompagnées en 2024
- 75% d'occupation des salles du CAP
- 100 % d'occupation des bureaux
- Plus de 20 événements organisés (soirées networking, ateliers, cap'times)
- 3 ateliers numériques collectifs et des permanences numériques pour le grand public

FOCUS Office de Tourisme Intercommunal : vers un tourisme durable et respectueux de notre environnement

Lauréat d'un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) Green Destination, l'OTI a bénéficié en 2024 d'un accompagnement (journées de formation, échanges de pratiques et d'outils) par des experts du tourisme durable. Cet accompagnement vise tout d'abord à mettre en place un plan d'action pour développer un tourisme durable et responsable sur le territoire et dans un second temps il doit nous permettre de prétendre à l'obtention de la certification internationale « Green Destinations ».

Pour aller plus loin, l'OTI a travaillé en parallèle sur sa stratégie RSE Responsabilité Sociétale des Entreprises et a suivi un cursus de formation sur la mise en place d'une stratégie de tourisme durable avec l'organisme de formation Betterfly.

Ces actions sont réalisées en collaboration avec les offices de tourisme de Banyuls, Collioure et Argeles.

En 2024 à l'OTI des animations et une réflexion tournée vers le développement durable du territoire.

- Évolution des pratiques d'accueil : sensibilisation aux évolutions climatiques.
- Adaptation des horaires des visites guidées et des animations face aux épisodes de forte chaleur.
- Encouragement des partenaires à adopter des pratiques écoresponsables, notamment via le label "Accueil Vélo" et "Tourisme et Handicap".
- Semaines Mar i Munt : Promotion du patrimoine local en printemps et automne, avec plus de 600 participants et une augmentation de +25% par rapport à 2023.
- Soirées Gourmandes et Apéritifs Vignerons : 26 apéritifs vigneron avec plus de 300 participants chaque soir et mise en place d'un plan d'action pour améliorer la valorisation des producteurs locaux.
- Collaboration avec l'association "Saveurs des Albères" pour l'organisation des soirées gourmandes
- Valorisation du Fascinant Week-end et des balades vigneronnes en kayak, mettant en avant la richesse viticole du territoire.

Marché Public : une commande publique plus responsable avec l'élaboration d'un « guide vert ». Pour chaque nouveau marché, l'intégration d'au moins un critère environnemental est obligatoire, et ce au plus tard en août 2026, comme la loi Climat et Résilience l'exige.

4. UN TERRITOIRE DE TRANSITION ECOLOGIQUE

THEME ENERGIE

FOCUS : Conseiller en Energie Partagé :

Le CEP déploie son expertise au service des communes adhérentes.

En 2023, les inventaires du patrimoine communal et les bilans énergétiques des communes ont permis d'identifier les bâtiments les plus énergivores ainsi que la répartition des consommations par poste (éclairage public, bâtiment, parc auto). Ainsi, dès 2023, les premiers plans d'action ont pu être dressés.

En 2024, la mise en œuvre des plans d'action démarre. Les réunions périodiques avec les communes se poursuivent et s'intensifient. Ces échanges et les études complémentaires permettent de conforter les choix des élus dans leurs actions de transition énergétique. Parmi ces actions, on peut citer :

- Le remplacement de l'éclairage public par des leds (Ex. Port-Vendres, Palau del Vidre, ..),
- Les travaux sur un bâtiment du patrimoine public (Ex. Bages, St André)
- Les travaux d'efficacité énergétique et la production de rapports pour accompagner les dossiers de demandes d'aide (Ex : Laroque des Albères, Cerdère, cour oasis à Saint Génis des Fontaines)
- L'identification d'anomalies de facturation énergétique.

Afin de répondre aux exigences du Décret Eco Energie Tertiaire (DEET), le CEP a finalisé les déclarations des communes sur la plateforme nationale.

Faire un encart détaillant le décret eco energie tertiaire (DEET) avec ce qui est surligné en jaune:

Le Décret Éco Énergie Tertiaire impose aux collectivités de réduire la consommation énergétique des bâtiments tertiaires de plus de 1000 m2 de 40% d'ici 2030, avec des objectifs progressifs jusqu'en 2050. Il vise à améliorer l'efficacité énergétique et soutenir la transition écologique.

Pour ce faire, les collectivités ont obligation d'inscrire leurs bâtiments concernés par le DEET sur une plateforme nationale en indiquant leurs consommations respectives.

La CC ACVI est également lauréate en 2024 de l'Appel à Projet Chêne 3 de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies énergie, eau , déchet...) ; ainsi cela va permettre de financer des audits énergétiques spécifiques et très poussés des bâtiments concernés par le DEET.

Un nouvel outil informatique a été développé pour présenter le bilan énergétique de la commune plus rapidement et avec un format plus ludique (ce qui permettra d'éviter l'achat d'un logiciel spécifique coûteux).

Une nouvelle prestation est proposée aux communes : une étude de son système de CVC (Climatisation / Ventilation / Chauffage) pour détecter des dysfonctionnements et proposer des solutions d'efficacité énergétique du bâtiment.

Le CAP : Bâtiment exemplaire **reconnu Bâtiment Durable Occitanie** 🏆

🏆 Notre bâtiment avait déjà reçu les niveaux d'argent pour les phases de conception et réalisation. En 2024 c'est sur la phase d'usage du bâtiment que la CC ACVI est récompensée.

🌱 Cette récompense souligne les performances environnementales et le confort de notre bâtiment.

THEME EAU : Les économies d'eau se poursuivent et les projets avancent

Bilan chiffré :

69 000 m³ d'eau économisée sur l'ensemble du territoire ACVI en 2024 par rapport à 2023.

Depuis le début de la sécheresse en 2022, c'est près de 590 000 m³ d'économie d'eau qui ont été réalisées soit -12% de consommation.

Télérelève : Recrutement d'un chef de projet Télérelève qui assure avec son équipe, le déploiement du dispositif permettant la détection de fuite en temps réel.

En 2024, plus de 2000 compteurs communicants ont été posés sur tous les gros consommateurs (industriels, collectivités, campings, etc...), ainsi qu'à chaque nouvelle construction.

En 2025, poursuite du déploiement avec 40 000 compteurs à changer d'ici juin 2027.

Réducteur de pression intelligent :

Après avoir posé en 2023 un réducteur de pression « intelligent » sur le réseau d'Elne (économie d'eau générée en 2024 de l'ordre de 10%), ce dispositif a été installé en 2024 sur 4 secteurs supplémentaires : 2 à Sorède, 1 à Collioure et 1 à Banyuls.

FOCUS REUT : les eaux usées traitées pour irriguer les terres agricoles.

Ce projet précurseur par sa nature et son envergure a été sélectionné parmi les 7 projets du plan de résilience face à la sécheresse dans les Pyrénées-Orientales présenté par le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion de territoires, Christophe Béchu, le 22 mai 2024.

D'un coût de 12.5 M d'€, ce projet va permettre d'éviter de prélever jusqu'à 1,3 million de m³ d'eau par an dans les réserves naturelles. Ce volume d'eau usée sera traité puis acheminé via un réseau de canalisations d'Argeles sur Mer jusqu'à Montesquieu des Albères

Ce dispositif permettra de garantir un approvisionnement en eau des agriculteurs engagés dans le projet, même en période de sécheresse, pour irriguer 600 ha de terres agricoles.

L'année 2024 a permis de boucler le dossier technique. Le plan de financement est en passe de l'être grâce à l'engagement de 7 agriculteurs et du réseau de l'ASA du Canal des Albères (accord sur le tarif de rachat de l'eau) ; et grâce à l'engagement financier de l'Etat (Plan National Hydraulique).

La ministre de l'Agriculture, Agnès Genevard s'est rendue sur le site de la STEP d'Argeles sur Mer le 17 octobre 2024 pour échanger sur le projet et annoncer une enveloppe supplémentaire de 2 M d'€.



Ce projet se concrétisera dès l'été 2025 par le lancement des travaux et la mise en service est prévue pour l'été 2026.

REUT provisoire : Depuis le 17 juillet 2023, un arrêté autorise temporairement la réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration d'Argeles sur mer.

Une unité compacte appelée *REUT Box* a été mise en place pour filtrer l'eau et la rendre réutilisable pour de l'entretien et de l'irrigation. En pratique, les bénéficiaires se rendent sur le site de la STEP pour collecter et transporter l'eau.

En 2024, ce sont 800m³ d'eau traitée qui ont été réutilisés.

- 400m³ pour l'agriculture viticole durant la pleine saison (de juin à septembre),
- 350m³ pour l'entretien des réseaux d'eau
- 35m³ pour l'arrosage des arbres plantés en juin sur le parking de la communauté de commune.
- 10 m3 pour le SDIS pour une visite de présentation et essai de remplissage
- 5m3 prélevés par la commune de Port Vendres pour l'arrosage d'espaces verts

Diagnostic des réseaux d'assainissement : un nouvel outil d'inspection télévisuelle pour la Régie des Eaux.

Il s'agit d'un camion équipé d'une caméra robotisée permettant de diagnostiquer avec une grande précision l'état des canalisations : entrée d'eau, présence de racines, etc... Ainsi ce diagnostic permet d'avoir un plan de renouvellement des réseaux précis ; pour améliorer le rendement des réseaux et faire des économies d'eau. Un agent a été formé à son utilisation et un second le sera en 2025.



Qualité des réseaux :

- 323 interventions pour des fuites sur des branchements (190) et sur des conduites (133) en 2024
- 0.8 % de renouvellement du réseau d'eau potable
- 0.5 % de renouvellement pour l'assainissement

La gestion extensive des espaces verts autour de plusieurs STEP dont celles d'Argeles sur Mer se poursuit : une convention a été signée afin que les terrains des STEP soient mis à disposition d'un berger pour laisser pâturer ses bêtes, et ainsi éviter l'utilisation d'engins thermiques.

Animation : La Régie des Eaux sensibilise le grand public et les agriculteurs

La journée de l'eau organisée à la station d'épuration (STEP) de Bages a réuni plus de 400 personnes.

Il s'agit d'un évènement familial et gratuit pour mieux comprendre les cycles de l'eau et les grands défis de l'or bleu. Une nouvelle journée de l'eau est prévue en 2025

Animation avec les petits élus de St Génis des Fontaines sur la STEP de Villelongue dels Monts.

Animation Captages Prioritaires : pour une meilleure qualité de l'eau

Un agent de la CC anime un réseau d'agriculteurs situés autour des 2 zones de captage prioritaires à Bages et Banyuls.

L'objectif est d'informer et de former les professionnels à une



agriculture plus naturelle (moins d'engrais et pesticides) afin de préserver la qualité de l'eau que l'on va prélever, traiter puis consommer. Pour cela, des réunions d'informations, des journées techniques et des formations ont été organisés en 2024.

Piscine intercommunale

Comme chaque année depuis le début de la sécheresse, la CC ACVI a reconduit en 2024 la fermeture de sa piscine durant les 2 mois d'été. Ainsi des économies d'eau et d'énergie conséquentes sont générées.

De plus, lors de la vidange annuelle de la piscine, une partie de l'eau a été récupéré par la commune d'Argeles (stockage dans les bâches) pour être utilisée dans les espaces verts.

THEME DECHETS : La CC ACVI continue d'améliorer la gestion des déchets et sensibilise la population.

En 2024, 7 structures internes de la CC ACVI ont été **accompagnées et formées** sur le tri de leur déchet. Ainsi, depuis 2022, ce sont 52% des structures qui ont bénéficié d'un soutien.

11 animations au Lycée Christian Bourquin ont été réalisées en 2024 et 26 dans les écoles de Laroque des Albères, Palau del Vidre, Collioure, Port-Vendres et Saint-Genis des Fontaines.

Le service Prévention des déchets a participé à 14 marchés communaux, 25 stands en front de mer durant l'été, 49 animations lors d'événements locaux, incluant des activités pour des enfants en situation de handicap à l'IEM Galaxie.

Sur le sujet du **gaspillage alimentaire**, une demi-journée d'animation a été organisée pour les agents de cantine de Banyuls-sur-Mer, et des actions ont été menées lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, incluant un atelier pour élus et techniciens et des interventions dans 5 classes de l'École de Palau-del-Vidre. Une campagne de communication a également été lancée sur les réseaux sociaux de la CC ACVI.

Un guide sur la **gestion des déchets verts** a été créé.

Afin d'améliorer le **tri à la source des biodéchets** ; 1129 composteurs individuels ont été distribués gratuitement en 2024 ; 9 composteurs de quartiers et 2 composteurs collectifs ont été installés, ainsi qu'un composteur autonome à l'école maternelle la Granotera à Argelès

Un atelier a été organisé pour les élus et techniciens dans le cadre de la quinzaine « Tous au compost ».

Des animations ont également été réalisées pour les entreprises et un déploiement de la filière de responsabilité élargie pour le bâtiment est prévu pour 2025. Enfin, des initiatives de ramassage de déchets marins ont été menées en collaboration avec des écoles locales.

THEME CHANGEMENT CLIMATIQUE

GEMAPI : Gestion de crise en cas d'alerte météorologique.

Dans le cadre de la mise en place du Plan Intercommunal de Sauvegarde, l'automate d'appel de la CC ACVI est désormais opérationnel. Une alerte orange pour orage et pluie a eu lieu le 17 octobre 2024.

Les 650 agents de la collectivité ont été informés par sms de la survenue de cet événement climatique. Cette alerte a permis de vérifier le bon fonctionnement du dispositif et de mettre à jour la base de données.

En complément la CC ACVI accompagne les communes dans la mise en place de leur Plan Communal de sauvegarde. Les services GEMAPI et Prévention des risques professionnels ont suivi 2 communes du territoire qui ont réalisé un exercice de crise. Un diagnostic de chaque commune est également

réalisé afin d'avoir une vision territoriale de la gestion de crise en cas d'évènements climatiques. En 2024, 11 communes ont réalisé ce diagnostic. Le travail se poursuit en 2025.

Le risque submersion marine et l'évolution du trait de côte :

L'observatoire de la Côte Sableuse Catalane (OBSCAT) ; dont la CC ACVI est partenaire, accompagne les collectivités membres pour mieux connaître l'évolution de leur littoral sableux et ainsi mieux appréhender les risques d'érosion et de submersion marine.

En 2024, l'OBSCAT a fêté ses 10 ans en organisant 3 jours de « Guinguette Volante » à Argeles sur Mer dans le but d'informer, débattre avec des experts sur les enjeux littoraux.

FOCUS : Création de l'Observatoire littoral de la Côte Rocheuse Catalane OBS ROC



En 2024, les élus de la CCACVI délibèrent en faveur de la création d'un second observatoire dédié exclusivement au territoire de la côte rocheuse catalane, l'Obs Roc. Les données issues de l'OBSCAT n'étant pas transposables à la Côte Rocheuse car nous sommes sur 2 unités sédimentaires différentes, il était nécessaire de créer ce second observatoire.

Cette structure partenariale regroupe les 5 communes de la Côte Vermeille (Argelès-sur-Mer, Collioure, Port-Vendres, Banyuls-sur-Mer, Cerbère) sous l'égide de la CCACVI collectivité compétente en matière de GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et Protection contre les inondations.). Elle permettra d'accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte et de la recomposition spatiale (SLGITC) au travers de suivis scientifiques, compilation de données existantes et sensibilisation au risque littoral.

EN BREF A LA CC ACVI

DEMATÉRIALISATION :

La Direction des Services d'Information de la CC ACVI poursuit le déploiement d'outils permettant la dématérialisation engendrant une baisse notable des consommations de papier

PAEN : Un territoire engagé.

PAEN Piémont des Albères : Lancement du dispositif « Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains » sur 7 communes du territoire des Albères avec le Département et la Chambre d'Agriculture.

Cet outil permet de protéger de manière pérenne la vocation agricole et naturelle des espaces périurbains sur un espace délimité. La création d'un tel périmètre est systématiquement adossée d'un programme d'actions visant à redynamiser l'agriculture et à préserver l'environnement.

PAEN Plaine d'Illobérès : Poursuite du travail de validation des périmètres de protection proposés lors des ateliers de concertation et élaboration du plan d'action

Association départementale des collectivités forestières des PO (COFOR) : la Communauté de Communes renouvelle son adhésion et son engagement.

BILAN CARBONE : La CC effectue le bilan de ces émissions de gaz à effet de serre propre à ses compétences. En 2025 un plan d'action sera mis en place pour réduire ces émissions et atteindre les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone inscrit dans le Plan Climat.

PLAN CLIMAT : Finalisation de l'évaluation à mi-parcours du PCAET

Lancée en juillet 2023, la mission d'évaluation à mi-parcours du PCAET s'est clôturée en juin 2024. S'en est suivi 3 mois de travail pour élaborer une brochure de communication de 8 pages à destination du grand public

- ➔ Intégration de la brochure de l'évaluation à mi-parcours du PCAET pour finaliser ce rapport DD